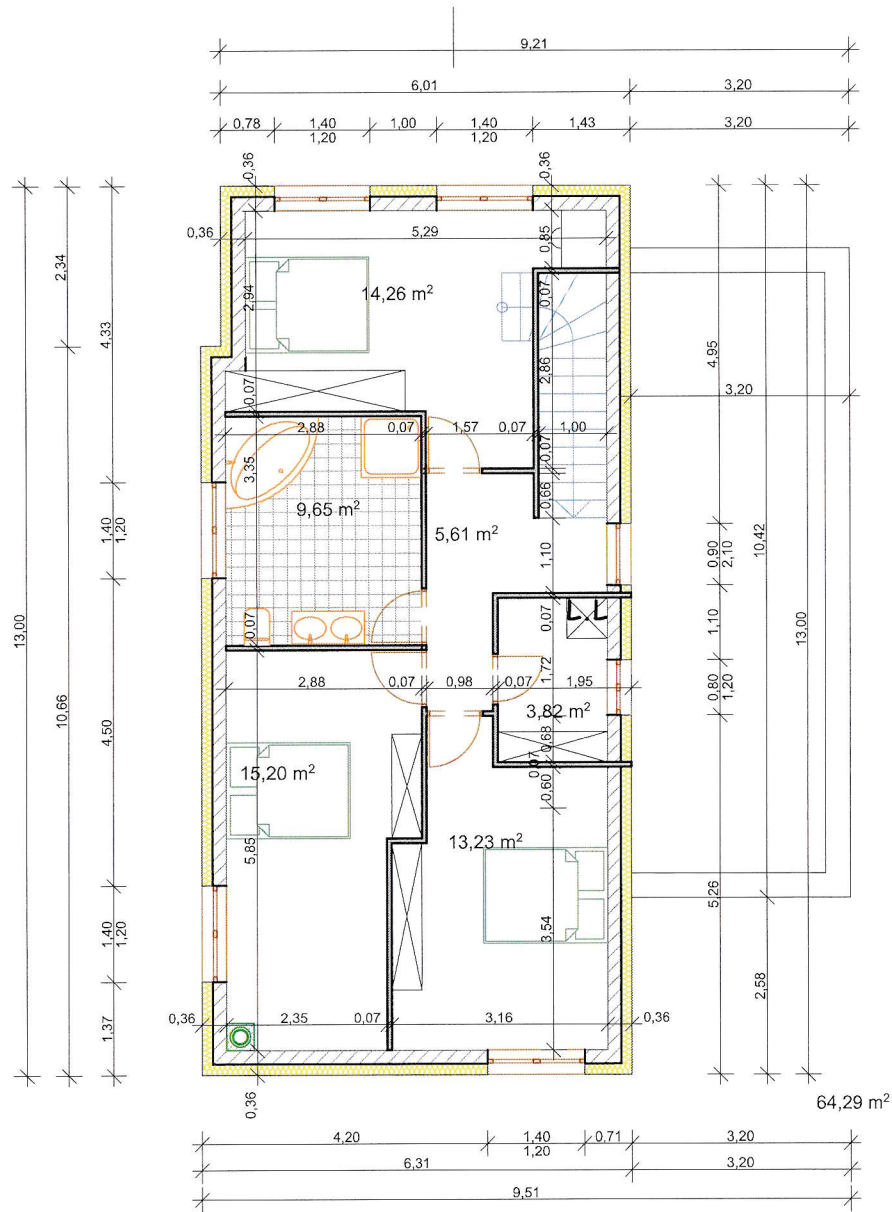


AA



Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...)  
Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

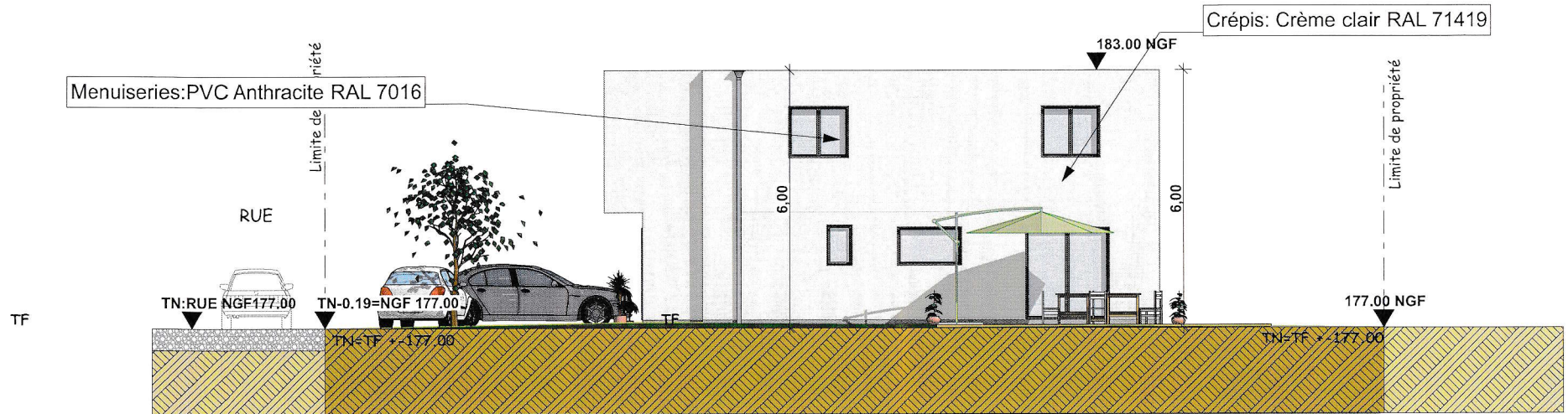
<p align="center"><b>Construction d'une maison individuelle</b>  <b>Lotissement " Le Schlettstadter Feld II "</b>  <b>67390 MARCKOLSHEIM</b></p>		<p>Maitre d'ouvrage:          Mr TURGUT Huseyin Mme TURGUT Sinem          36 Rue de l'Alma          67390 MARCKOLSHEIM, Tel: 07.50.36.43.51</p>		<p>Desinateur:          TOTARO Nicolas          10 Rue Edouard Branly          68000 COLMAR_06.86.69.83.88</p>		<p align="center"><b>ARCHITECTURE &amp; 3D</b></p>	
PC	Rez-de-chaussée	Echelle:	1/75	Format:	A3	N° de projet:	
						Phase du projet:	Date: 12/03/2020



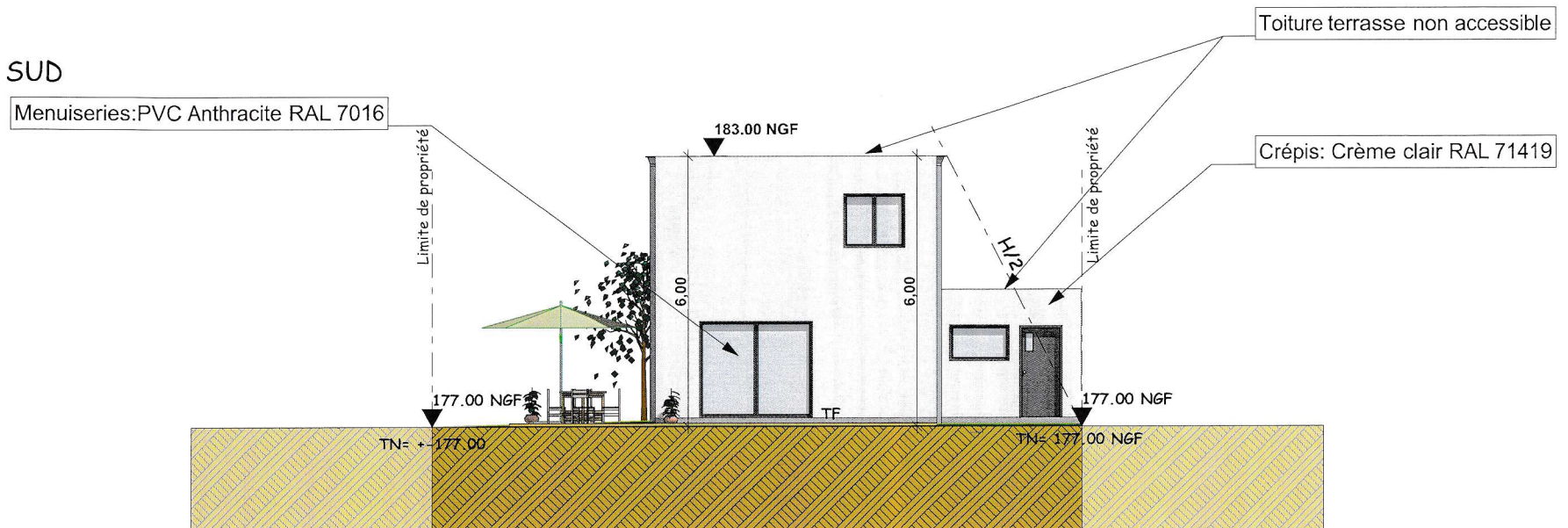
Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...).  
Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

<p align="center"><b>Construction d'une maison individuelle</b>  <b>Lotissement " Le Schlettstadter Feld II "</b>  <b>67390 MARCKOLSHEIM</b></p>		<p>Maitre d'ouvrage:          Mr TURGUT Huseyin Mme TURGUT Sinem          36 Rue de l'Alma          67390 MARCKOLSHEIM.          Tel: 07.50.36.43.51</p>		<p>Dessinateur:          TOTARO Nicolas          10 Rue Edouard Branly          68000 COLMAR. 06.86.69.83.88</p>		<p align="center"><b>ARCHITECTURE &amp; 3D</b></p>	
PC	Etage 1er	Echelle:	1/75	Format:	A3	N° de projet:	
						Phase du projet:	Date: 12/03/2020

# FACADE OUEST

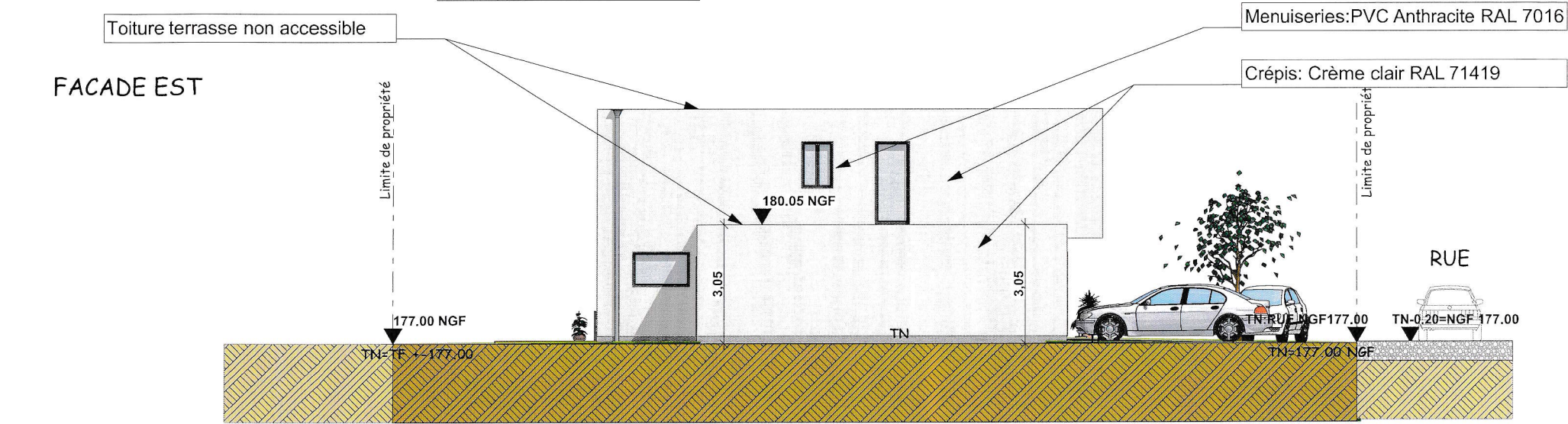
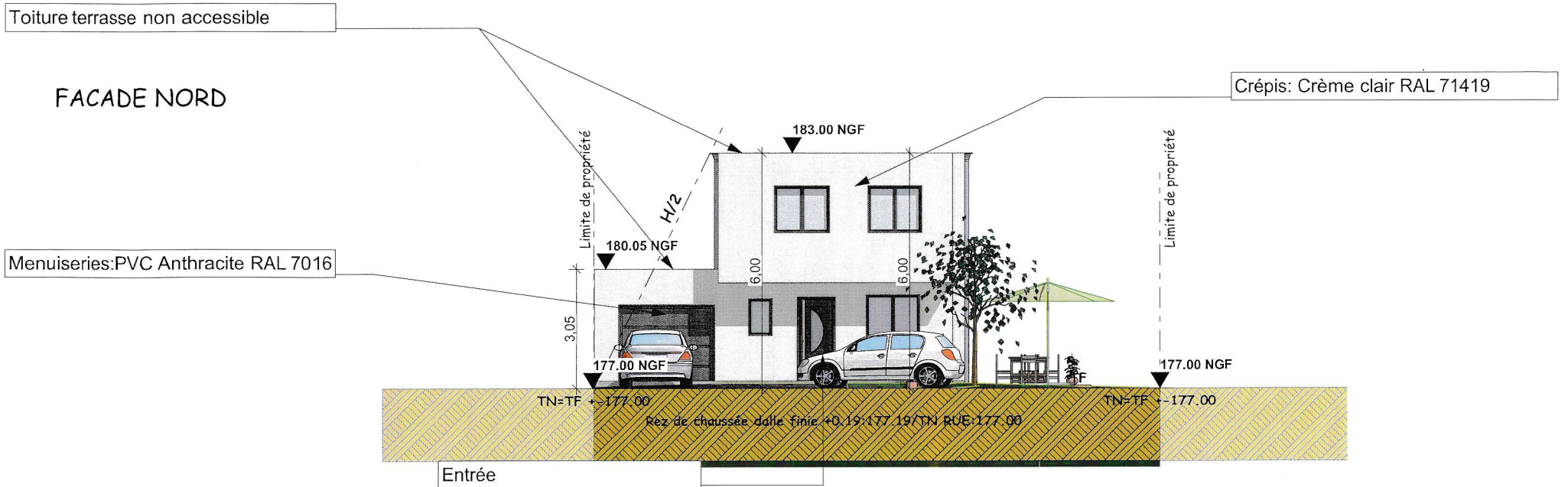


# FACADE SUD



Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...). Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

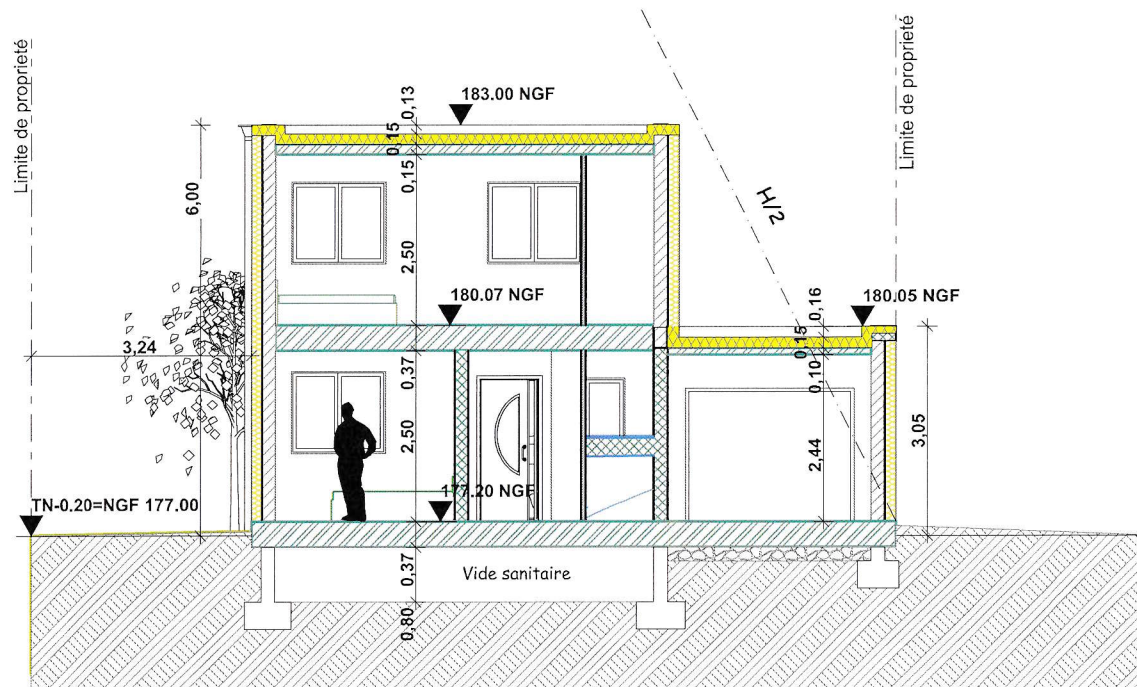
<b>Construction d'une maison individuelle</b> <b>Lotissement " Le Schlettstadter Feld II "</b> <b>67390 MARCKOLSHEIM</b>		Maître d'ouvrage: Mr TURGUT Huseyin Mme TURGUT Sinem 36 Rue de l'Alme 67390 MARCKOLSHEIM.		Dessinateur: TOTARO Nicolas 10 Rue Edouard Branly 68000 COLMAR. 06.86.69.83.88			
<b>PC</b>	Façades Sud et Ouest	Echelle : <b>1/100</b>	Format : A3	N° de projet :	Phase du projet :		Date: 12/03/2020




Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...). Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

<b>PC</b> Façades Nord et Est		<b>Construction d'une maison individuelle</b> Lotissement " Le Schlettstadter Feld II " 67390 MARCKOLSHEIM			Maître d'ouvrage: Mr TURGUT Huseyin Mme TURGUT Sinem 36 Rue de l'Alma 67390 MARCKOLSHEIM.		Dessinateur: TOTARO Nicolas 10 Rue Edouard Branly 68000 COLMAR_06.86.69.83.88		
		Echelle : <b>1/100</b>	Format : A3	N° de projet :	Phase du projet :	Date: 12/03/2020	PCMI 05		

# Coupe AA



Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...)  
Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.

<b>Construction d'une maison individuelle</b> <b>Lotissement " Le Schlettstadter Feld II "</b> <b>67390 MARCKOLSHEIM</b>		Maître d'ouvrage: Mr TURGUT Huseyin Mme TURGUT Sinem 36 Rue de l'Alma 67390 MARCKOLSHEIM.		Dessinateur: TOTARO Nicolas 10 Rue Edouard Branly 68000 COLMAR_06.86.69.83.88		
Echelle : <b>1/75</b>	Format : A3	N° de projet :	Phase du projet :	Date: 07/01/2020	PCMI 03	
<b>PC</b>	Plan en coupe					

Superficie totale de la parcelle: 309m<sup>2</sup>  
 Emprise au sol de la maison: 81.26m<sup>2</sup>  
 Emprise au sol du Garage: 30.81m<sup>2</sup>  
 Circulation + parking: 49.03m<sup>2</sup>  
 Superficie totale des espaces verts: 147.90m<sup>2</sup> soit 47.86 % du terrain  
 Arbres existant: 0  
 Arbres à supprimer: 0  
 Arbre à planter: 1

Département :  
 BAS-RHIN  
 Commune :  
 MARCKOLSHEIM

Section : 49  
 Feuille : 000 49 01

Échelle d'origine : 1/1000  
 Échelle d'édition : 1/200

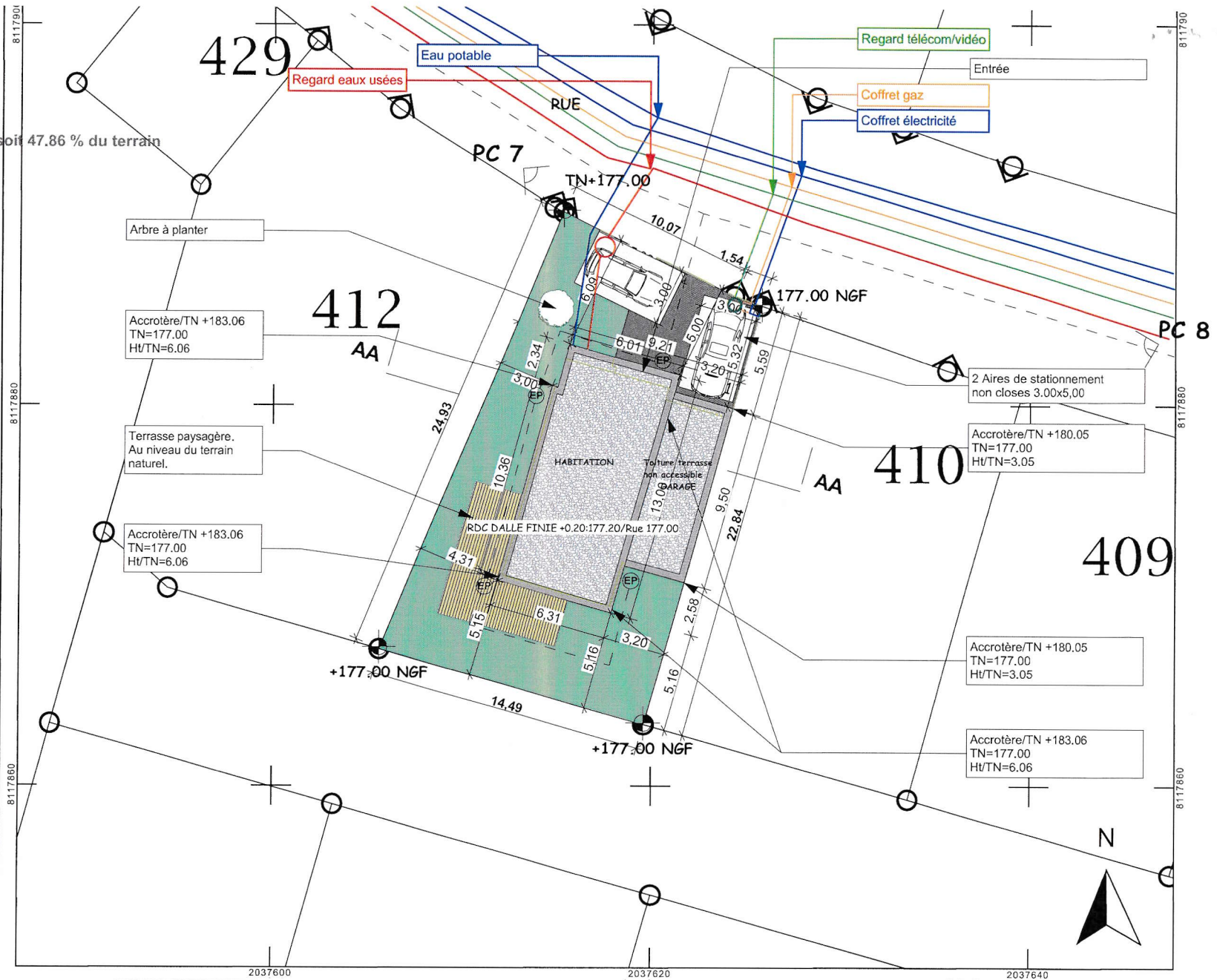
Date d'édition : 03/12/2019  
 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
 centre des impôts foncier suivant :  
 POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION  
 CADASTRALE  
 SELESTAT 5, RUE DE LA PAIX 67606  
 67606 SELESTAT Cedex  
 tél. 03 88 58 90 94 -fax  
 ptgc.bas-rhin@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
 publics



<b>Construction d'une maison individuelle</b> <b>Lotissement " Le Schlettstadter Feld II "</b> <b>67390 MARCKOLSHEIM</b>		Maître d'ouvrage: M <sup>r</sup> TURGUT Huseyin M <sup>me</sup> TURGUT Sinem 36 Rue de l'Alma 67390 MARCKOLSHEIM.		Dessinateur: TOTARO Nicolas 10 Rue Edouard Branly 68000 COLMAR. 06.86.69.83.88						
		Tél: 07.50.36.43.51								
PC	PLAN DE MASSE	Echelle :	1/200	Format :	A3	N° de projet :	Phase du projet:	Date:	12/03/2020	PCMI 02

Avant travaux, le présent projet devra faire l'objet d'une étude de structure, d'une reconnaissance de terrain d'implantation, ainsi que des plans de détails et d'exécution propre à chaque lot, y compris toute mise au point d'exécution relatives aux règlements en vigueur (thermique, phonique, incendie, accessibilité handicapée, etc...).  
 Le non-respect de ces clauses n'engage que l'utilisateur de ce document.